

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DE DÉCISIONS du Conseil de l'ESPÉ de l'académie de Créteil du 15 janvier 2015</p>

Réuni le 15 janvier 2015, le Conseil de l'ESPÉ a :

1. approuvé par vote le procès-verbal du conseil du 20 novembre 2014 ;
2. voté le budget 2015 ;
3. été informé du projet de renouvellement de l'habilitation C2i2e ;
4. été informé du nouveau concours de recrutement des professeurs des écoles ;
5. validé, en questions diverses, l'affichage de la charte de la laïcité sur tous ses sites, s'est inquiété des conditions difficiles de l'exercice de ses missions et demandé formellement des moyens de fonctionnement et des postes supplémentaires, en chargeant sa directrice de relayer ce message auprès du ministère.